

MILITANT, -ANTE, adj.
 Adj. Qui combat, qui lut
 EN PARTIC. Qui milite dans
 organisation, un parti, un
 – [P. MÉTON.] Politique, p
 Qui agit pour faire recon
 Militant de base. Memb
 organisation, d'un parti
 ndicat qui n'a pas de

Militance vs militantisme ou quand l'histoire des mots raconte l'histoire des choses

Par Anne-Martine Henkens¹

Lorsqu'un nouveau mot apparaît, il est censé répondre à un besoin nouveau. Or l'apparition du terme *militance* dans les années 1990 ne lui a pas accordé d'emblée un champ lexical distinct de celui de *militantisme* : il est courant de voir les deux s'employer quasi indifféremment dans des publications de tout niveau. Mais pourquoi ?

« En matière de militance..., commence mon interlocutrice...

– Pourquoi parles-tu de militance, et non de militantisme, lui demandé-je ?

– Oh... c'est instinctif... c'est spontané, je n'ai pas réfléchi ! »

Petit extrait d'un dialogue réel lors d'une séance du groupe de « Collecteurs de mémoire orale » organisé par l'IHOES et dont les thèmes s'ancrent précisément sur la militance et l'engagement. Je m'aperçois que, si le mot *militance* ne me pose aucun problème, je ne l'ai cependant jamais employé : je m'en suis toujours tenue au *militantisme*, que je n'entends guère évoqué. D'où la question : le *militantisme* est-il en voie... d'obsolescence ? *Militance* serait-il le nouveau terme à la mode ? J'aime trop les mots pour les croire indifférenciés, il faut que j'enquête !

Militance et **militantisme** proviennent tous deux de la même racine : le participe présent du latin *militare*, être soldat, faire son service militaire. Le terme **militant**, venant en ligne directe de *militantem*, est créé vers 1370 avec valeur adjectivale et le sens de « qui combat, qui lutte pour la foi catholique ».

Même si le sens d'« agir, lutter pour une cause, notamment pour une conviction politique s'est dégagé sous la Révolution française (12 ventôse 1794) »², l'adjectif *militant* ne semble pas encore d'un usage courant. Ainsi, en 1847, Marx et Engels reçoivent de la Ligue des communistes la mission de rédiger le *Manifeste du Parti Communiste*. C'est le moment où ils passent de la théorie à la pratique, « où ils abandonnent la spéculation philosophique pour la réalité de la lutte politique. [...] Or, nous en venons au centre même de notre propos : la question des définitions – et c'est ici qu'apparaît, sans doute à juste titre vu leur proximité, la question du décalage chronologique entre la réalité agissante d'un siècle et la prise en compte officielle de celle-ci par les dictionnaires de l'époque : lorsque Marx et Engels publient, il y a 150 ans³, le *Manifeste du Parti Communiste*, on constate que les définitions du terme “militant” sont alors essentiellement relatives à la *religion chrétienne*. »⁴

¹ Romaniste, entre autres membre du groupe de « Collecteurs de mémoire orale » sur les thèmes de la militance et de l'engagement, initié par l'IHOES depuis décembre 2016.

² Voir Pierre Frédéric DALED, « La “laïcisation” du militant au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle », in José GOTOVITCH et Anne MORELLI (coord.), *Militantisme et militants*, Bruxelles-Charleroi, EVO ASBL, 2000, p. 7-12.

Pierre-Frédéric Daled est chargé de cours à la faculté de philosophie et sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles.

³ En 1848.

⁴ Pierre Frédéric DALED, *ibidem*.

Pas question donc d'un adjectif au sens plus large ; pas question non plus d'un substantif. Et le sens strictement religieux perdure jusqu'en 1863, lorsque le dictionnaire de Littré ajoute à sa définition initiale la précision suivante : « Aujourd'hui, militant se dit dans un sens tout laïque, pour luttant, combattant, agressif. Caractère militant. Disposition, attitude militante, politique militante. »

Il faut donc plus d'un demi-millénaire pour que l'activiste *militant* passe, selon les textes du moins, du seul statut de *catholique* à celui de *combattant pour une cause* au sens large. Ce qui revient à dire que l'attitude laïque militante, combattante, n'a pu être officiellement reconnue et adoptée que depuis très peu de temps à l'échelle des hommes, qui utilisaient d'autres termes, souvent péjoratifs, pour désigner les protestations de masse menaçant l'ordre des puissants (jacqueries, émeutes, révoltes...).

Ensuite le mot évolue beaucoup plus vite : c'est aussi au XIX^e, en 1848, que Sainte-Beuve⁵ le substantive, et la personne militante devient ainsi *un militant*⁶. Mais cette extension grammaticale n'est officialisée qu'en 1890, dans le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours* de Hatzfeld et Darmesteter.

Donc, remarque Pierre-Frédéric Daled, « avant de se *laïciser* en 1863 et de se *substantiver* à la période 1890-1900, la définition du terme "militant" fut, très souvent, essentiellement relative à la religion chrétienne. Or, le siècle passé connut tout un monde militant anticlérical, matérialiste, socialiste, communiste, ouvrier, etc. Phénomènes historiques que les définitions récentes du "militant" ont bien entendu fini par assimiler et ce, avec un temps de réflexion nécessaire entre la réalité agissante du siècle passé et sa prise en compte officielle par les dictionnaires. »⁷

Pierre-Frédéric Daled s'interroge encore sur l'absence du terme *militant* dans une série de grands dictionnaires du XX^e siècle, dont des dictionnaires encyclopédiques, philosophiques, marxistes, etc. : « En fait, ce qui se pose peut-être comme question ici, c'est de savoir en quoi l'histoire des mots est équivalente à l'histoire des choses ? Autrement dit, comment et pourquoi attribue-t-on un *sens* à un mot, sur quelle base effectue-t-on cette attribution censée correspondre à une chose ou un concept existant ? En quoi l'officialisation d'un sens correspond-il (sic) à une réalité historique ? Bref, qu'en est-il *du rapport entre l'histoire des mots et l'histoire des choses* ? »⁸ Éprouverait-on donc une certaine frilosité à évoquer le militant tel qu'on le conçoit depuis plus de deux siècles ? Ne serait-ce que de l'inertie lexicale ?

Rien n'est moins sûr : *militantisme* semble rencontrer des difficultés analogues à *militant*. Qu'on en juge : ce terme, qui nous paraît des plus classiques, ne fait son apparition officielle qu'en 1962, dans le *Larousse encyclopédique* ! La plupart des définitions rendent un son commun : ainsi, le *Petit Robert*⁹ de 1996 et le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) s'accordent sur « [l'] attitude des personnes qui militent activement dans une organisation », le second ajoutant le parti politique et le syndicat. Le Dictionnaire de l'Académie 9^e édition¹⁰ précise pour sa part que le terme peut être péjoré dans le sens d'« attitude, état d'esprit portant à la propagande partisane ». Les autres dictionnaires consultés ne s'écartent pas de cette ligne. Tout semble donc lisse.

Il est communément admis qu'un terme existe par lui-même, en opposition ou en complémentarité des autres ; qu'il n'y a pas de vrais synonymes ; qu'un mot nouveau ne se maintient aux côtés d'un proche que s'il apporte une nuance, une complétion, un distinguo indispensables. Or, une bonne partie des auteurs traitant du *militantisme* l'emploient en alternance avec *militance* : ainsi par exemple Jean-Pierre Rioux¹¹, dans son intervention de 1999¹², associe-t-il les deux termes à quelques lignes d'intervalle (« Le militantisme précède l'engagement » - ligne 2, et « Je maintiens que la militance précède l'engagement » - ligne 13) ! Ou Mario Gotto¹³ : « Le militantisme est une école. [...] La militance forme. » Ces deux termes ne peuvent être strictement équivalents, et nous allons nous employer à les distinguer autant que faire se peut.

⁵ Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869) est un écrivain français et critique littéraire de premier plan. Il enseigne la littérature française à l'Université de Liège pendant l'année académique 1948-1949.

⁶ Voir le site du TLFi, article *militant-militantisme*. [URL : <http://atilf.atilf.fr>.]

⁷ Pierre Frédéric DALED, *o.c.*, p. 9.

⁸ Pierre Frédéric DALED, *ibidem*.

⁹ Voir en fin d'article la liste des dictionnaires papier et informatisés consultés pour cette analyse.

¹⁰ Consultable, comme le TLFi d'ailleurs, sur le site du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et lexicales). [URL : www.cnrtl.fr.]

¹¹ Historien, professeur d'histoire, directeur de recherches au CNRS, chroniqueur au *Monde*, entre autres.

¹² Intervention de Jean-Pierre Rioux, « Militer sans doute, s'engager peut-être, s'associer assurément », lors de l'université d'été de Peuple et Culture : *S'engager aujourd'hui : pour quoi, comment ? L'apport de l'éducation populaire*, 26-29 août 1999.

[Transcription de son interview téléchargeable à partir de cette URL : <http://www.peuple-et-culture.org/spip.php?article80>.]

¹³ Ancien directeur du CIRÉ, rédacteur du « Dossier Comprendre... *La Militance* », s.d.

[URL : <http://www.ciep.be/archivage/documents/MOCA-N.D.07.pdf>.]

Selon Jean-Pierre Rioux, le militantisme est, ou a été, une force et un outil puissant dans la construction de notre société de droit, ce militantisme qui « repose sur une idée forte, très contemporaine, une idée laïque issue de la Révolution française : l'homme est au cœur de la société, il a la possibilité de maîtriser le temps dans lequel il vit, il a donc la possibilité d'un accomplissement personnel à travers la conscience qu'il prend de l'historicité de son être et de son action. [...] Militer c'est donc d'abord un combat pour des valeurs, des représentations mobilisatrices. [...] On milite pour changer la vie, mais aussi pour profiter d'un droit ou d'un acquis venu des luttes [...]. En France, ce sont bien les métamorphoses et les progrès du droit républicain qui ont suscité, secrété du militantisme, pour gérer le droit acquis [...], pour passer d'un droit à un droit plus large. »¹⁴

Comme l'écrit Mario Gotto, « c'est bien l'histoire ouvrière, le mouvement ouvrier qui ont façonné le profil type du militant [...] non seulement engagé dans une organisation, mais aussi dans une famille politique. C'est cet engagement qui non seulement structurerait ses combats et ses occupations politiques et sociales, mais lui donnait aussi une identité, identité dont il était fier. »¹⁵

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le militantisme est-il toujours ce flux d'énergie rassembleur et efficace ? A-t-il évolué au même rythme que la société ? C'est presque un truisme de répondre par l'affirmative : « Les sociétés deviennent de plus en plus des sociétés de droit. Le droit s'instille dans toutes les formes de la vie sociale et développe une formidable aspiration à la médiation et à la négociation. Dans une société de ce type, on comprend bien que puisse se développer un militantisme pour conserver des acquis plus vite qu'un militantisme pour changer la vie au nom des valeurs, au nom d'un avenir plus ou moins mythique. »¹⁶

Y aurait-il donc une crise ou un recul du militantisme au sens originel du terme ? À première vue, l'engagement politique et/ou syndical serait aujourd'hui moins massif qu'hier : « À la fin des années 80, et au début des années 90, de nombreux travaux paraissent sur la fin du militantisme, critiquant surtout sa figure syndicale dont ils décrivent l'érosion », écrit Pierre Martinot-Lagarde¹⁷. Depuis les débuts du mouvement ouvrier et du syndicalisme qui ont donné au militantisme sa forme traditionnelle et hiérarchisée, la carrière du militant suivait un parcours assez régulier : impliqué d'abord dans la vie professionnelle, il était amené naturellement à s'associer lors des conflits aux militants avant d'adhérer au syndicat auquel ils appartenaient. Si l'adhérent s'impliquait davantage, il commençait alors une carrière de militant au cours de laquelle il pouvait être amené à prendre de plus en plus de responsabilités et à progresser dans la hiérarchie. Dans ce type de parcours, la structure est toute-puissante et le militant est souvent tenu à consacrer son temps libre aux activités qu'elle lui propose... ou lui impose parfois : « réunions régulières, grèves courtes ou de longue durée, piquets de grève et distribution de tracts pour la pause du matin ou tard le soir pour la pause de nuit, restent le lot du militant syndical. »¹⁸

Ce type d'engagement chronophage paraît de plus en plus obsolète aux yeux des contemporains¹⁹ : le goût de l'immédiateté s'accommode mal des lenteurs et des protocoles classiques, et les auteurs s'accordent à reconnaître le recul du « militant à l'ancienne », au profit d'un nouvel activiste à la démarche assez différente, qualifiée de *libérale* « en référence à la place qu'elle donne à l'individu »²⁰, et qui se développe dans la vie associative : la satisfaction du militant ne provient pas de sa *carrière* de militant, mais de son épanouissement personnel dans la construction d'une démocratie associative. Il ne se limite pas nécessairement à œuvrer au sein d'une seule association, il peut aussi constituer le maillon d'un réseau associatif au gré de ses choix et de ses besoins. Il n'est pas question pour lui de se consacrer corps et âme à une organisation puissante, et il se permet ainsi d'atteindre un équilibre entre vie privée et militantisme. Enfin, le militant *pragmatique*, quant à lui, se distingue du précédent par son « enracinement sur un terrain. Il part toujours d'une expérience qui le touche affectivement. [...] Sa militance répond à une urgence, [...] mais elle est elle-même marquée d'une forme de précarité. »²¹

¹⁴ Jean-Pierre RIOUX, *o.c.*

¹⁵ Mario GOTTO, *o.c.*

¹⁶ Jean-Pierre RIOUX, *ibid.*

¹⁷ Pierre MARTINOT-LAGARDE, « De nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet* 2008/4 (n°305), p. 49.

Pierre Martinot-Lagarde est jésuite, conseiller spécial pour les questions socioreligieuses au Bureau international du travail (le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail).

(Voir le site de la revue *Projet*, http://www.revue-projet.com/auteur_revue/martinot-lagarde-pierre/.)

¹⁸ Exemples concrets fournis par Mario GOTTO, *ibid.*

¹⁹ D'autres facteurs pourraient être mis en cause lorsque l'on s'interroge sur le « désengagement militant » : lire par exemple l'article de Laurent WILLEMEZ, « Perseverare Diabolicum. L'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social », *Liens social et politique*, 2004, p. 71-82. [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00193627/>.]

²⁰ Pierre MARTINOT-LAGARDE, *o.c.*, p. 51.

²¹ Pierre MARTINOT-LAGARDE, *o.c.*, p. 52.

Et voilà le mot « militance » enfin lâché ! Cet article de Pierre Martinot-Lagarde présente trois occurrences de *militantisme*, et quatre de *militance*. Au petit bonheur la chance ? Vraisemblablement non. Car Pierre Martinot-Lagarde, qui évoque les changements du concept en respectant la chronologie, emploie le terme *militantisme* dans les trois premières pages de son article... et *militance* dans les quatre suivantes²² : le concept aurait-il non seulement évolué, mais aussi changé de sens, en tout ou en partie ? Ce mot, récent somme toute, s'accorderait-il mieux à une sensibilité contemporaine ?

Le petit dialogue mentionné en préambule incite à penser que la militance est d'aujourd'hui, et le militantisme d'hier, du moins dans le sentiment de certains usagers. Voici deux courts extraits qui en attestent : « cette réflexion intervient au moment même où la Fédération [Léo Lagrange] manifeste la volonté, du haut de ses 64 ans, de reformuler une militance au sein d'un mouvement qui offre à chacun, quels que soient son statut et sa spécialité, la possibilité de satisfaire un désir d'implication dans une société plus solidaire et accueillante. »²³ Ou encore : « Cette nouvelle militance n'obéit à aucune règle, à aucune consigne d'en haut ; elle complète le militantisme traditionnel souvent à la peine. Potentiellement éphémère et innovante à la fois, elle ravive la citoyenneté. Avec elle, le curseur de la prise de décision se déplace d'ailleurs nettement vers les citoyens qui osent relever les défis. Peut-être que ce mouvement contribuera demain à avérer le “*pléonasme de la démocratie participative*”, selon l'expression du sociologue Loïc Blondiaux... »²⁴

Le *militantisme* s'accommoderait-il mal de la démocratie participative ? Certes non, mais la fabrication du terme dénote au fond une tout autre préoccupation : le suffixe savant *-isme*, florissant depuis la Révolution française, « indique, soit une notion abstraite, soit une doctrine, soit une tournure propre à une langue »²⁵. Ajoutons qu'il signale fréquemment un courant de pensée, un type d'attitude, une prise de position régulière, que ce soit en politique, en philosophie, ou dans un domaine intellectuel ou technique. L'accent n'est donc pas mis sur l'individu, mais sur « quelque chose » de plus général à quoi il veut se raccrocher²⁶ : ainsi, en partant de l'adjectif *humain*, obtient-on par dérivation nominale²⁷ le terme *humanisme*, attitude intellectuelle et morale que nous sommes nombreux à vouloir adopter. De même, *militantisme* signale-t-il une attitude intellectuelle et morale qui porte les espoirs et les efforts de nombreux citoyens.

Le suffixe *-ance*, lui, fonctionne différemment et donne des résultats d'une autre portée. Il relève de la dérivation populaire²⁸ et s'ajoute au participe présent pour signifier l'action ou le résultat de l'action désignée par le verbe de départ. Ainsi, *allier* donne-t-il *alliance* ; *gérer*, *gérance*, etc. En somme, le *militantisme* désigne l'activité et l'attitude du militant, alors que la *militance* concerne strictement son action, concrète, tangible : on adhère ou on s'oppose à tel type de militantisme, mais on *entre en militance* en posant des actes précis. Les deux termes ne sont donc pas interchangeables, du moins en théorie, mais on voit que souvent les auteurs les emploient indifféremment, et c'est dommage, car la création récente de *militance* permet non seulement de cibler une réalité nouvelle, mais aussi de la décrire.

En effet, la *militance*, c'est un peu comme la *gouvernance*²⁹ : « Le mot anglais **governance** a été remis à l'honneur dans les années 1990 par des économistes et politologues anglo-saxons et par certaines institutions internationales [...] de nouveau pour désigner “l'art ou la manière de gouverner”, mais avec deux préoccupations supplémentaires ; d'une part, bien marquer la distinction d'avec le *gouvernement* en tant qu'institution ; d'autre part, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires fondé sur la participation de la société civile^[30] à tous les niveaux. »³¹

²² L'article comporte sept pages.

²³ Voir le site de la Fédération Léo Lagrange. [URL : <http://www.leolagrange.org/tag/militance/>.]

²⁴ Slimane TOUDERT, « Émergence d'une nouvelle militance », *Le Monde diplomatique*, octobre 2011.

²⁵ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, 9^e édition, p. 92.

²⁶ « Une idée abstraite générale qui s'ajoute à l'idée exprimée par le radical », écrit Maurice GREVISSE, *o.c.*, p. 80.

²⁷ La dérivation nominale permet de forger des noms ou des adjectifs au départ d'autres mots.

²⁸ La dérivation populaire permet la création d'un mot nouveau à partir d'une racine à laquelle on ajoute un élément qui suit les règles de l'évolution phonétique, contrairement à la dérivation savante, plus tardive et construite volontairement proche de la langue d'origine, latine le plus souvent en ce qui concerne notre langue française. Ainsi, le verbe latin *dispensare* a donné *dépensier* par dérivation populaire, puis *dispensaire* par la jonction du radical latin *dispens-* et du suffixe *-aire*, bâti sur le latin *-arius*.

²⁹ Qui lui cependant est un terme ancien, remontant au XIII^e siècle.

³⁰ C'est moi qui souligne.

³¹ Voir Corinne HUYNH-QUAN-SUU, « Étymologie du terme “gouvernance” », Service de Traduction de la commission européenne.

[URL : http://ec.europa.eu/governance/docs/doc5_fr.pdf.]

Pourrait-on dès lors en déduire que le militant d'aujourd'hui ne se reconnaîtrait donc pas dans le militantisme d'hier, qui, selon Maxime Szczepanski, « sacrifi[e] à la défense de la cause une large part de son temps. [...] La “militance” ainsi définie n'exclut pas un investissement personnel important de la part des participants. Mais, à la différence du militantisme, elle traduit une forme d'engagement plus distanciée vis-à-vis de la cause défendue et, surtout, beaucoup plus fragmentée dans le temps. »³²

Si l'on écoute Mario Gotto, « La volonté d'agir reste, mais le modèle de la militance a changé. [...] L'individualisme de la société et le désenchantement idéologique poussent de plus en plus de gens à s'engager ponctuellement pour des causes précises et concrètes. Ces personnes se mobilisent selon leurs besoins et aspirations du moment, mais cette mobilisation ne s'inscrit pas forcément dans la durée et n'entraîne pas une adhésion à une structure quelconque. On prend quand on a besoin. On parle aussi de “zapping militant” [ou de militantisme post-it]. »³³

Les choses semblent claires : exit le militantisme, bonjour la militance. Cependant cette position sans nuances ne paraît pas défendable sur le long terme : la militance ainsi définie ne serait-elle pas étroitement dépendante de la conjoncture sociétale et de ses impacts sur les individus ? La militance serait alors par essence contrainte à une perpétuelle réévaluation, ce qui peut s'avérer positif, mais qui risquerait de l'éloigner des cadres intellectuels et moraux qui ont construit et nourri le militantisme. On peut donc penser que, loin d'employer indifféremment ces deux termes, il vaudrait mieux les utiliser en connaissance de cause et ne jamais perdre de vue qu'ils ne sont pas opposés, mais largement complémentaires.

Les documents de référence employés ici sont :

- pour l'Internet, le site du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales – www.cnrtl.fr), où sont accessibles le TLFi (Trésor de la Langue Française informatisé) et le Dictionnaire de l'Académie ; le « Toupictionnaire », dictionnaire politique du site « La Toupie » de Pierre Tourev (<http://www.toupie.org>) ; dictionnaire « Linternaute » - www.linternaute.com/dictionnaire/fr ; le « Wiktionnaire » - <https://fr.wiktionary.org>.
- pour les supports papier, *Le Petit Robert* édition 1996 ; *Le bon usage* de Maurice Grevisse, édition 1969.

Pour citer cet article

Anne-Martine Henkens, « *Militance vs militantisme* ou quand l'histoire des mots raconte l'histoire des choses », Analyse de l'IHOES, n° 169, 12 juin 2017, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse169.pdf.

³² Maxime SZCZEPANSKI, « Du militantisme à la militance : une étude micro-sociologique des modalités de participation des militants “antimon-dialisation” à travers l'exemple d'un comité local de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) », *Regards Sociologiques*, Association Regards Sociologiques, 2003, p. 23-34. [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00192837>.] Maxime Szczepanski est docteur en sciences politiques et, depuis 2011, responsable de la Bibliothèque universitaire Belle Beille de l'Université d'Angers.

³³ Mario GOTTO, *o.c.*

Précisons que le « militantisme post-it » est une expression à la mode qui désigne la succession des causes et/ou des actions que le militant d'aujourd'hui choisirait d'entamer ou d'activer au fil de son militantisme, comme s'il consultait pour se décider une série de petits aide-mémoire disposés sur son bureau.